



МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ,  
МОЛОДІ ТА СПОРТУ УКРАЇНИ



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

DGIV/EDU/KYIV (2011) 4 Rev 2  
FRANCAIS  
22/09/11

Forum de haut niveau sur

# Les systèmes éducatifs dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle

Kyiv, Ukraine

Jeudi 22 – vendredi 23 septembre 2011

---

## COMMUNIQUE DE KYIV

---



Головування України травень-листопад 2011  
Ukrainian Chairmanship May-November 2011  
Présidence ukrainienne mai-novembre 2011



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

*Les représentants à haut niveau des ministères de l'Education des Etats parties à la Convention culturelle européenne se sont réunis à Kiev les 22 et 23 septembre 2011 pour réfléchir aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées au XXI<sup>e</sup> siècle et au rôle de l'éducation dans la préservation et la promotion de sociétés démocratiques durables en Europe.*

Les participants **ont conscience** des nombreux défis qu'affrontent les sociétés au XXI<sup>e</sup> siècle et que l'éducation doit relever. Parmi ces défis, citons l'extension et l'approfondissement de la démocratisation dans le monde et le renforcement du rôle et de la contribution de la société civile ; la promotion de la durabilité et la pratique de la diversité culturelle dans des sociétés multiculturelles.

Les participants **affirment** que l'éducation aux fins d'une Europe du savoir garantit l'instauration de sociétés démocratiques durables et contribue largement au bien-être de tous les citoyens. Ils s'engagent en outre à renforcer le rôle de l'éducation dans la société.

Les participants **promeuvent** la tolérance et les droits de l'homme ; ils soulignent la nécessité de renforcer le dialogue interculturel par l'éducation tout en condamnant fermement les atrocités dues au terrorisme. Les stratégies éducatives en ce sens devraient reposer sur le dialogue.

Les participants **appuient** les travaux menés par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, comme en témoignent les divers textes et instruments importants adoptés et **insistent** sur la nécessité de renforcer davantage le programme d'éducation en tant qu'élément essentiel de la mission politique du Conseil de l'Europe.

Les participants **sont favorables** à la mise en place d'un espace commun d'enseignement au niveau européen qui englobe les universités et les établissements scolaires et repose sur l'inclusion sociale, le développement personnel et l'employabilité. A cette fin, ils préconisent une coopération plus étroite entre tous les acteurs représentés au Conseil de l'Europe. Les systèmes éducatifs devraient être pleinement responsables devant les citoyens.

Les participants **sont acquis** aux avantages d'un apprentissage polyvalent tout au long de la vie. Ils précisent que les qualifications devraient reposer sur la maîtrise de compétences transversales. Grâce à la formation qui leur est dispensée, les enseignants devraient avoir les aptitudes nécessaires pour appliquer cette nouvelle méthodologie.

Les participants **sont favorables** à des réformes de l'enseignement fondées sur les normes et les meilleures pratiques européennes et privilégiant la formation des enseignants au multiculturalisme et à l'enseignement de l'histoire et des langues.

Les participants **se félicitent** de la tenue, parallèlement à ce Forum, de la réunion régionale sur l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Ils appuient l'idée d'organiser régulièrement des réunions régionales sur ce sujet afin de partager l'expérience et les bonnes pratiques acquises au niveau national en matière d'élaboration et de mise en place de cadres nationaux de qualifications compatibles avec le cadre général de qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Les participants **appellent** tous les Etats membres du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne ainsi que d'autres organisations internationales à soutenir l'élaboration et la mise en place de projets sur le dialogue interculturel et à y contribuer et à renforcer la diversité culturelle en y associant l'enseignement et la formation à caractère général et professionnel et l'enseignement supérieur.